

<i>Membres du Conseil Municipal</i>	
<i>En exercice :</i>	<i>27</i>
<i>Présents :</i>	<i>24</i>
<i>Représentés :</i>	<i>3</i>
<i>Absents :</i>	<i>0</i>
<i>Ayant pris part au vote :</i>	<i>27</i>

Séance publique du 09 avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le 09 avril à vingt heures, le Conseil municipal, régulièrement convoqué le 03 avril, s'est réuni en séance publique à la Mairie, sous la présidence de Mme Danièle KAYA-VAUR.

Mmes Delphine CATHALA, Ghislaine CRAYSSAC, Michèle DURAND-BAUDRAN, Mireille FERRY, Françoise GALEOTE, Danièle KAYA-VAUR, Laëtitia LACIPIERE, Marie-Claire LANDES, Sylvie LOPEZ, Magali POQUET, Francine TEISSIER.

Mrs Yannick BERTHOMIEU, Patrick DURAND, Sébastien FABRE, Jean GARGUILLO, Yannick GLANDUS, Charles HEENDRICKXEN, Marc HENRY-VIEL, Damien LAURENT, Alexandre MAZARS, Philippe PANIS, Dominique ROMULUS, Maurice TEULIER, Martial VIALARET.

Absents-excusés

M. Jean BRIDET représenté par Mme Sylvie LOPEZ
Mme Marie-Thérèse PUECH RICARD représentée par M. Philippe PANIS
Mme Julie SOURRIBES représentée par M. Damien LAURENT

Absents :

Secrétaire de séance : M. Maurice TEULIER

Tout recours contentieux à l'encontre de la présente délibération doit être déposé, dans un délai de deux mois à compter de sa date de réception en Sous-Préfecture, auprès du Tribunal Administratif de TOULOUSE.

La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

**Délibération n°
DL20260406**

DESIGNATION D'UN DELEGUE AUPRES DU SMICA

Madame le Maire expose au conseil municipal qu'à la suite des élections du 25 mai 2020 il appartient au conseil de désigner un délégué titulaire auprès du Syndicat Mixte pour l'Informatisation des Collectivités Aveyronnaises.

Vu l'exposé du Maire, et après élection, est proclamé délégué auprès du SMICA :

Monsieur Marc HENRY-VIEL
Profession : Informaticien

Où l'exposé du Maire, rapporteur, le conseil municipal, après en avoir délibéré,

DÉCIDE :

Accusé de réception en préfecture
012-211201744-20260409-4_DL20260406-DE
Reçu le 10/04/2026

- De désigner M. Marc HENRY-VIEL, 3^{ème} adjoint au maire aux nouvelles technologies de l'information et de la communication, et à la gestion des outils numériques communaux, délégué auprès du Syndicat Mixte pour l'Informatisation des Collectivités Aveyronnaises.

Fait à Olemps, les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme,

Le Maire,
Danièle KAYA-VAUR



Le secrétaire de séance
Maurice TEULIER



Délibération certifiée exécutoire par : **10 AVR. 2026**
- Sa transmission en Préfecture le :
- Sa publication : **10 AVR. 2026**
o Affichée le :
o Retirée le :